

L'an deux mil vingt le vingt Juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire.

Etaiant présents : M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. COUSTILLAS, Mme QUIVIGER, M. LACOMBE, Mme JUKOWSKI, M. BESSEDE, Mme RAUTURIER, M. DECOLY, M. CHATEAU, Mme DE GRAVE-DA COSTA, M. GRENIER, Mme HUBAUT-LEMER, M. BERGER, Mme EGONNEAU, M. LABORIE, Mme LE ROY, M. GAVARD

Absents excusés : Mme HUBAUT-LEMER (procuration à M. GRENIER), Mme VINCENT

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel, le conseil nomme un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu à l'approbation du conseil.

Approuvé à l'unanimité.

1 – Délibérations

1- Vote de l'affectation du résultat du budget général 2020 (2020-06-001)

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif du budget annexe général fait apparaître : un excédent de 397 353.61 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
1.Résultat de l'exercice	+ 173 682.87 €
2.Résultats antérieurs reportés	+ 223 670.74 €
Résultat à affecter	+ 397 353.61 €
Solde d'exécution d'investissement	+ 56 580.05 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 254 041.13 €
Besoin de financement	197 461.08 €
Affectation	+ 397 353.61 €
1.Affectation en réserves (1068)	197 461.08 €
2.Report en fonctionnement (002)	+ 199 892.53 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'affectation des sommes ci-dessus et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire en ce sens.

2- Vote de l'affectation du résultat du budget annexe assainissement 2020 (2020-06-002)

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif du budget annexe assainissement fait apparaître un excédent de 113 529.88 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
3.Résultat de l'exercice	+ 6 933.59 €
4.Résultats antérieurs reportés	+ 106 596.29 €
Résultat à affecter	+ 113 529.88 €
Solde d'exécution d'investissement	+ 20 250.09 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 15 655.20 €
Besoin de financement	0 €
Affectation	+ 113 529.88 €
3.Affectation en réserves (1068)	0 €
4.Report en fonctionnement (002)	+ 113 529.88 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'affectation des sommes ci-dessus et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire en ce sens.

3- Vote du budget 2020 : général (2020-06-003)

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020.

Il s'équilibre à

Fonctionnement	1 200 253.00 €
Investissement	575 021.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire.

4- Vote du budget 2020 : annexe assainissement (2020-06-004)

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif annexe assainissement 2020.

Il s'équilibre à

Fonctionnement	159 512.00 €
Investissement	146 369.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire.

Rémy Grenier demande quelques explications sur le budget de fonctionnement, réponses faites par M. Chaussade et Mme Steinke.

2 – Informations

Géraldine Degrave Da Costa pose un questionnement sur un article paru dans le journal Sud-Ouest concernant le foot-ball.

Thomas Décoly suggère que l'on fasse revenir une équipe sur MENESPLET, l'actuelle est à Montpon.

Sabine Leroy évoque les « têtes d'affiche » chanteurs etc, qui viennent à Ménésplet, par l'intermédiaire du foot, c'est un plus pour le village.

Grégory Laborie propose une limitation de l'utilisation de la salle, afin de laisser la place aux autres associations.

Le maire explique que la salle est louée à l'avance (de juin à juin), les dates sont retenues au cours d'une réunion annuelle en présence des représentants de chaque association. Les habitants de la commune sont privilégiés.

Michel Coustillas fait remarquer que le foot organise souvent des lotos, les membres du club sont toujours arrangeants avec les autres associations pour faire des échanges de dates.

Stéphane Chateau fait remarquer que le budget foot est important, beaucoup de jeunes licenciés (équipes dans chaque catégorie d'âge) sont de Ménesplet.

Géraldine Degrave Da Costa parle de l'éventuelle arrivée d'une usine à bitume prévue sur Moulin-Neuf. La municipalité (de Moulin-Neuf) semble être contre.

Un collectif contre ce projet est en ligne. Pour les risques de nuisances diverses, pollution, odeurs, etc.

Rémy Grenier explique que 3 de ses balles de foin ont été jetées dans la rivière ! Par des inconnus, sans raison apparente !

Stéphane Chateau fait remarquer que malgré l'interdiction, des voisins font brûler des végétaux.